

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL  
N° 12-2022**

**SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2022**

**Installation d'un bâtiment scolaire provisoire sur le site de  
Chantemerle**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de

**CHF 98'100.00**

Selon autorisation générale, octroyée par le Conseil communal.

La Municipalité a mandaté le bureau CBRE Suisse pour mener une réflexion sur le développement du bâti scolaire en amont de la construction du nouveau collège sur le site du Collège Principal, dont l'ouverture est prévue en 2026.

Dans son rapport CBRE Suisse relève qu'entre la situation actuelle et 2029/2030 la population scolaire va croître et les besoins en salle de classe augmenter. Sans intervention ou construction de nouvelles infrastructures scolaires, provisoires ou définitives, le nombre de salle de classe à disposition ne suffira plus dès l'année 2023/2024.

L'ouverture du compte de crédit d'études, objet de cette communication, doit permettre l'attribution de mandats pour les études, l'élaboration d'un avant-projet et l'estimation du coût des travaux en vue de la présentation d'un préavis au Conseil communal.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 28 septembre 2022.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner